

des cadavres, la Justice eut régulièrement recours aux facultés du docteur Fonck, qui en arriva à faire plus de mille autopsies judiciaires.

Lorsque, après les épidémies de typhus, le pays fut ravagé en 1866 par le choléra, Fonck lui aussi, paya de sa personne en allant soigner les malades jusqu'à Diekirch et à Esch. (A ce moment cette dernière localité comptait 1.800 habitants.)⁵⁾ D'après le docteur Grechen, le rapport que Fonck et ses collaborateurs publièrent sur l'épidémie dans la «Wiener Allgemeine Medizinische Zeitung» suscita le plus vif intérêt dans le monde scientifique. En 1938 on jugera évidemment ce rapport d'une façon plus objective: «Il faut lire les savantes études que nos médecins d'alors ... dont le docteur Fonck ... publiaient par exemple sur le mode de propagation des épidémies et le moyen de les combattre — discussion dont nous admirons malgré tout la sagacité et l'esprit critique — pour comprendre quel abîme nous sépare de cette ère prépasteurienne».⁶⁾

Pendant la guerre de 1870/71 «l'action de l'oeuvre de la Croix Rouge dans le Grand-Duché fut vraiment grandiose, si l'on tient compte du chiffre de la population et qu'on ne perd pas de vue les ressources modestes dont elle disposait.»

Le mérite d'avoir formé le premier Comité de Secours — encore que provisoire — revient au docteur Fonck. Il fut la cheville ouvrière du Comité Central dont les dispositions constitutives étaient suivies d'une liste de onze points établis par Gustave Fonck et contenant les objets nécessités en tout premier lieu.

Le docteur Fonck se distingua aussi sur les champs de bataille sur lesquels il se rendit avec les 1^{re}, 4^e, 6^e et 17^e expéditions luxembourgeoises.⁷⁾ Cette attitude lui valut d'être décoré le 9/7/1872 de la Croix de Mérite de Bavière 1870/72.

Lorsque, en octobre 1870, en présence du danger que courait notre indépendance, fut formé le Comité Patriotique composé notamment des présidents des 26 sociétés de la capitale, le docteur Fonck fut du nombre.^{7bis)}

Dès la fondation de la Société des Sciences Médicales en 1861 et jusqu'en 1891 il remplissait les fonctions de secrétaire.

Le 17/5/1874 il entra au Collège Médical qu'il présidait à partir du 8/1/1902. En cette qualité, il organisait et dirigeait tout ce qui concernait le service sanitaire et l'hygiène privée des communes et de l'État.

En 1877 il fit partie du Comité d'Organisation du Congrès International des «Américanistes».

Reprenant les initiatives de ses confrères Neyen (v. fasc. XVI) et Aschman (v. fasc. XI), il fonda la première Maternité et École d'Accouchement dont il fut nommé directeur le 17/10/1877. Dans ces établissements, installés le 18 décembre de la même année dans l'aile droite de l'ancienne caserne de cavalerie du Pfaffenthal,⁸⁾ Fonck, bouleversé par les théories de Semmelweis (1818-1865), enfin reconnues, tenta d'y faire pratiquer l'accouchement antiseptique. Il nous semble qu'en comparaison avec les établissements de l'étranger, la Maternité de Luxembourg marquait d'abord un certain retard. Mais lorsque, en 1915,